

Bonjour à toutes et à tous,

Je me réjouis de voir que vous avez été si nombreux à venir écouter, échanger ou participer à ce colloque sur l'emploi dans l'ESS qui aboutira dans quelques instants à la signature d'une convention de partenariat entre l'Union des Employeurs de l'économie sociale et solidaire et Pôle Emploi.

Avant toute chose, je souhaiterais féliciter le président de l'UDES, Hugues VIDOR, et ses équipes pour l'organisation de ces rencontres qui ont une nouvelle fois confirmé la volonté des acteurs de l'ESS d'aboutir au plus vite à son changement d'échelle.

Je tiens également à remercier l'ensemble des intervenants : la Présidente du Conseil d'orientation pour l'emploi, Marie-Claire CARRERE-GEE, ainsi que les employeurs des réseaux de l'ADMR, de la CG Scop, du CNEA, de Nexem, du SNAECSSO et de l'UGEM qui sont venus témoigner ce matin de leurs

expériences sur le terrain. Mais aussi Odile Kirchner, déléguée interministérielle à l'Économie sociale et solidaire

*

Si nous pouvons voir se dessiner le changement d'échelle de l'ESS, c'est grâce à l'instauration d'une véritable politique partenariale sur l'ensemble du territoire que nous avons mise en place depuis 2014 entre les entreprises de l'économie sociale et solidaire, l'Etat et les collectivités locales et territoriales.

Dans ce sens, l'UDES joue, en tant qu'organisation représentative, un rôle clé dans les négociations, et les instances de concertation. Les soutiens publics vous permettent par ailleurs de déployer toujours mieux votre mission, et j'ai même souhaité aller plus loin en proposant votre participation au Conseil d'administration de l'ANCV, l'Agence nationale des Chèques Vacances.

L'UDES est un moteur essentiel du débat public, et plus encore, votre formation professionnelle, parce qu'elle représente les

employeurs comme les salariés des entreprises de l'ESS, est un interlocuteur stratégique dans le dialogue social et la reconnaissance des potentiels de l'économie sociale et solidaire.

C'est ce rôle qui a conduit notamment votre organisation à participer activement aux discussions sur la mise en œuvre du CITS, le crédit d'impôt de taxe sur les salaires, qui a été adopté en décembre dernier.

*

Le crédit d'impôt taxe sur les salaires est une mesure que vous souteniez de longue date. Elle est à présent opérationnelle et dans les conditions très proches de celles que vous projetiez.

Avec ce crédit d'impôt, nous offrons un coup de pouce à l'emploi dans tous les organismes sans but lucratif employant

des salariés. Surtout, c'est une mesure qui doit nous permettre de renforcer la tendance positive de l'emploi dans l'ESS, qui, malgré la crise, a continué d'augmenter d'1% chaque année.

En organisant une baisse de charges, le CITS doit permettre à cette dynamique de se poursuivre.

*

L'ESS est un vivier de richesses et d'emplois notamment pour les jeunes, qu'il faut amplifier et consolider. Et laissez-moi vous dire que jamais un Gouvernement n'aura fait autant pour l'économie sociale et solidaire, pour obtenir sa reconnaissance et renforcer sa capacité à créer des emplois, de la richesse et de la cohésion territoriale.

Plusieurs engagements avaient été pris en 2012 et tous ont été tenus.

Parmi nos priorités, il s'agissait de moderniser les instruments de financement en adaptant les cadres juridiques : la loi de 2014 a permis de mettre en place des dispositifs, des fonds dédiés à l'ESS.

Nous avons aussi montré que l'investissement privé pouvait être orienté vers l'ESS, notamment avec les contrats à impact social. A ce jour, plus d'une cinquantaine de porteurs de projets ont manifesté leur intérêt pour cette nouvelle méthodologie de financement au résultat, qui implique une prise de risque assumée par des acteurs privés.

Pour accompagner le développement des entreprises de l'ESS, de leur création à leur changement d'échelle, nous avons également diversifié les outils de financement.

*

Les exemples de dispositifs concrets mis en place sous ce quinquennat sont encore nombreux, et Myriam el Khomri en a évoqué plusieurs ce matin. Mais permettez-moi d'insister sur

un facteur tout aussi essentiel pour l'ESS : sa reconnaissance auprès du grand public.

A ce niveau, la pédagogie doit continuer, encore et encore. L'économie sociale et solidaire est encore trop souvent associée à une économie de réparation, or elle offre un cadre et un réseau idéal pour expérimenter des idées. D'autant plus que le dernier baromètre sur la qualité de vie au travail dans ce secteur souligne le fort niveau de satisfaction des salariés à l'égard des conditions de travail et leur fierté d'appartenir à une entreprise de l'ESS, mais nous alerte aussi sur la nécessité de rester extrêmement vigilants dans ce domaine.

Le baromètre reconnaît aussi l'autonomie des salariés, un critère qui peut être apprécié par les plus jeunes qui veulent être utiles, pour eux-mêmes et pour les autres. Ils veulent tester leurs idées, créer des projets innovants, et qui ont du sens.

L'objet de la convention de partenariat qui sera actée dans quelques instants va dans ce sens, et j'espère que d'autres

initiatives suivront pour faciliter toujours plus une meilleure connaissance des métiers de l'ESS, des formations qui y mènent, et des besoins des recruteurs qui ont été évoqués très largement ce matin.

Je vous adresse donc, à l'UDES comme à Pôle emploi, toutes mes félicitations pour la signature de cette convention et vous souhaite un plein succès dans la mise en œuvre de ces synergies nouvelles en faveur de l'emploi.

Je vous remercie.